

MAIRIE DE

# Paulhac

## Recensement de la population 2026



ÉDITORIAL

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

ACTUALITÉS

RAPPELS

CULTURE & FESTIVITÉS

TALENTS

ÉCOLE

ENFANCE

ALAË/ALSH

BIBLIOTHÈQUE & ESPACE DE VIE SOCIALE

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

AGENDA DES MANIFESTATIONS

<b>ÉDITORIAL DU MAIRE</b>	p. 3
<b>VIE MUNICIPALE</b>	p. 4
• Synthèse des délibérations	
• Départ à la retraite de Florence AUGÉ : Entretien	
<b>EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	p. 5
• Rencontre avec Cécilia DIETRICH & Jean-Christophe CHAUVENT	
<b>ACTUALITÉ</b>	p. 6, 7
• Recensement de la population 2026	
• Adieu le cuivre et bonjour la fibre !	
• Raconte-moi Paulhac : Françoise CORNILLE viendra à la rencontre des Paulhacois	
• Bilan du questionnaire seniors	
• Eclairage public : changement de luminaires	
<b>RAPPELS</b>	p. 8, 9
• Rappel réglementation trottinettes et vélos électriques	
• Mise en location d'un meublé de tourisme pour une résidence principale	
• Inscription obligatoire sur les listes électorales	
<b>CULTURE ET FESTIVITÉS</b>	p. 10, 11
• Retour sur Jazz sur son 31 - 9 octobre 2025	
• Printemps du Rire - 19 mars 2026	
• Repas CCAS	
• Parenthèses Musicales - 7 février 2026 : Busker & Keaton	
• Sous les Tilleuls - Exposition : "Portraits Paysans" met la ruralité à l'honneur !	
<b>TALENTS</b>	p. 12
• Joëlle SOULOUMIAC et Alain BESSE, peintres paulhacois	
<b>ÉCOLE</b>	p. 13, 14
• Rentrée scolaire 2025/2026	
• Chantier jeunesse	
• AESH et remplacement d'enseignant : où en est-on ?	
• Projet Racine à l'école Gérard Lang	
<b>ENFANCE</b>	p. 15
• La Maison d'Assistants Maternels "le Miel et les Abeilles" a la parole	
<b>ALAÉ/ALSH</b>	p. 16
• Présentation de l'équipe, du fonctionnement et du projet de l'année	
<b>BIBLIOTHEQUE &amp; ESPACE DE VIE SOCIALE</b>	p. 17
• Bibliothèque Ludothèque - Association Caractères	
• Espace de Vie Sociale - Sous les Tilleuls	
<b>PAROLE AUX ASSOCIATIONS</b>	p. 18, 19
• Le Club de l'Amitié de Paulhac	
• Créatisiasmes	
- Section Randonnée	
- Section Scrapabooking	
- Section Gym cardio et abdos-fessiers	
• ACCA de Paulhac	
• La Pétanque Paulhacoise	
• Amicale Laïque	
<b>INFOS</b>	p. 20
• Agenda des manifestations	
• Etat Civil	
• Liste des Assistantes Maternelles	



## Chères Paulhacoises, Chers Paulhacois,

Je suis heureuse de vous faire parvenir ce nouveau numéro de notre bulletin d'information communal. Il vous rend compte du travail de la municipalité et des principaux événements qui se déroulent dans notre village. A l'origine de beaucoup d'entre eux, il y a le travail remarquable des associations que je souhaite une fois de plus saluer. Un tissu associatif solide, c'est l'une des garanties du bien vivre ensemble avec le partage de moments joyeux et

conviviaux. Nos associations trouvent tout naturellement leur place dans ce bulletin qui leur donne la parole.

Vous allez donc découvrir au fil des pages ce que fut la vie de notre commune durant ces six derniers mois.

Mais j'ai voulu aussi, avec le conseil municipal, vous informer d'une importante opération à venir : il s'agit du recensement de la population qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026. Il permettra de recueillir de nombreuses informations, informations qui sont utiles aux acteurs publics et privés car elles permettent de définir les budgets des communes et de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires. Il faut savoir aussi que de ces chiffres découle la participation de l'État à notre budget communal.

Aussi, je ne peux que vous encourager à répondre favorablement au questionnaire qui vous sera proposé par les deux agents recenseurs dont vous trouverez l'identité et la photo dans ce bulletin. Vous participerez ainsi à la mise en œuvre éventuelle de futurs services à la population.

Pour ce dernier numéro de l'année permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal et des agents communaux, d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous espérons vous retrouver en 2026 pour notre traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 9 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Paulhac.

Bonnes fêtes à toutes et tous !

Avec tout mon engagement  
et mon dévouement,

**Nathalie RAOUX**  
Maire de Paulhac

# En direct du Conseil Municipal **Synthèse des délibérations**

## **Séance du 23 juin 2025**

- Avis du conseil municipal pour le projet agrivoltaïque sur la commune
- Modification de la durée de travail hebdomadaire des agents école et cantine
- Demande subvention à la CAF pour le projet d'Espace Public Mutualisé.

## **Séance du 9 juillet 2025**

- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou dans le cadre d'un accord local
- Désignation d'un coordonnateur communal pour le recensement de la population 2026.

## **Séance du 24 septembre 2025**

- Participation de trois élues au congrès des Maires de France 2025
- Recrutement de vacataires pour le recensement de la population de 2026
- Choix du contrat d'assurance statutaire 2026 -2029
- Mise à jour des tableaux de classement des voies communales et des chemins ruraux.

*Vous retrouverez l'ensemble des procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Mairie.*

## **Bonne retraite Florence Augé !**



Mais oui, mais oui, l'école est finie pour Florence Augé ! A 61 ans, cette ATSEM en fonction à Paulhac depuis 2001 va pouvoir goûter aux joies de la retraite après avoir accompagné tant de petits élèves, tenant une place précieuse au côté de leur maîtresse.

*"J'ai exercé en petite section, principalement avec Eléonore Pelletier qui a elle aussi pris sa retraite cette année. J'ai beaucoup aimé ce travail qui consiste à préparer matériellement les activités pour la classe et la relation qui se crée avec les petits". Mais la mission de Florence ne s'arrêtait pas là : "J'étais chargée aussi d'accompagner les enfants pendant leur repas et j'intervenais dans le cadre du centre de loisirs. Malheureusement, des problèmes de dos m'ont contrainte à arrêter plus tôt que prévu ce métier que j'ai vraiment aimé".*

Parmi les souvenirs marquants de Florence, il y a les sorties scolaires : cueillette des pommes à Buzet ou encore et surtout un voyage dans l'Ariège dans une forêt enchantée, peuplée d'instruments de musique. *"Les sorties, c'était des moments privilégiés pour la relation avec les enfants, et l'occasion aussi de parler plus longuement avec les parents accompagnateurs".*

Pour la suite, cette épouse, mère de deux enfants et grand mère de trois petits enfants ne pense pas s'ennuyer. *"Je seconde mon mari qui s'occupe de l'atelier théâtre à Paulhac, en travaillant sur les décors et la gestion du groupe pour la préparation du spectacle traditionnel de juin. J'aime bien fréquenter aussi les soirées de "Sous les Tilleuls". Paulhac, où je suis arrivée en 2004, est un village à la fois tranquille et animé avec beaucoup de manifestations organisées par les associations, et la proximité de la forêt de Buzet est un plus".*

Florence Augé tient à remercier Nathalie Raoux et son conseil municipal pour la belle réception organisée en juin pour fêter son départ à la retraite : *"C'était émouvant. Nous étions quatre à partir et nous avons été gâtées. On m'a offert un sac à main, des bijoux, des fleurs..."*

## Cécilia DIETRICH

*Paulhac est mon village de cœur*



Cécilia Dietrich, conseillère municipale, est âgée de 36 ans et vit en couple.

Le paradoxe : elle n'habite pas à Paulhac alors qu'elle appartient à une très ancienne famille du village.

*"En fait, j'y ai toujours vécu et y possède un terrain, confie-t-elle, mais une opportunité au niveau d'un logement s'est présentée à Bessières où je me suis installée".*

Cécilia a fréquenté l'école du village ; elle fait partie du comité des fêtes depuis 2010, participe aux sorties du club de randonnée et a même une carte de membre du Club de l'Amitié ! *"C'est une spécificité du club du 3<sup>ème</sup> âge de Paulhac, explique-t-elle. On peut y adhérer à n'importe quel âge, à condition d'être majeur".* Autant de raisons qui lui font dire que Paulhac est son village de cœur, celui de ses parents et grands-parents.

Quand Didier Cujives fait appel à elle, Cécilia hésite car sa vie professionnelle lui prend beaucoup de temps : *"Après une licence pro sur la sécurité sanitaire des aliments, j'ai occupé une fonction de responsable hygiène et sécurité dans la grande distribution"*. Finalement, elle trouve intéressant de voir le fonctionnement d'une structure publique où elle pourra apporter ses connaissances.

Figurant sur la liste en tant que suppléante, Cécilia Dietrich rejoindra l'équipe municipale suite à la démission de Jean-Pierre Azalbert. *"C'est difficile de s'intégrer à un projet en cours de route, mais j'ai été accompagnée avec bienveillance de la part de tous les membres du conseil municipal. Je me suis investie sur le projet de création d'une cuisine scolaire municipale en apportant mes compétences professionnelles au service de la commune. Toutefois, ce dernier n'a pas pu être mis en œuvre en raison, entre autres, des contraintes budgétaires et matérielles. J'ai aussi rejoint la commission culture. Outre ma participation à la mise en place des manifestations que la Mairie pilote, je m'occupe de la gestion des publications sur Panneau Pocket et la page Facebook de la commune".*

Dans le cadre des Parenthèses Musicales, nous recevons chaque année des artistes exceptionnels pour des concerts de grande qualité, et l'offre en matière de culture s'élargit avec l'accueil ponctuel de manifestations organisées par le département de la Haute-Garonne comme le "Printemps du rire", "Jazz sur son 31" ou "31 Notes d'Été".

Finalement, pour Cécilia Dietrich, ce premier mandat est une expérience positive qui a renforcé encore, s'il en était besoin, son attachement à Paulhac.

## Jean-Christophe CHAUVENT

*de l'école à la mairie*



Jean-Christophe Chauvet, cadre commercial dans l'immobilier, est âgé de 46 ans. Il est marié et père de deux enfants scolarisés au CM2 de l'école.

L'école, c'est un peu par elle qu'il a connu Paulhac avant de rejoindre l'équipe municipale.

*"Je suis arrivé au village en 2013. Au départ avec mon épouse, on voulait acheter un terrain pour faire construire, mais nous avons finalement trouvé une maison toute prête qui nous convenait parfaitement. C'est ici que sont nés nos enfants, et c'est par le biais de l'école, où j'ai été délégué des parents avec Maeva Scemama, que j'ai rejoint la liste de Didier Cujives. Je l'ai connu au moment de la lutte contre l'implantation de l'aéroport et j'ai apprécié son investissement et son dynamisme".*

Pour ce premier mandat, Jean-Christophe se consacre d'abord aux questions d'urbanisme, d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, faisant équipe avec Jean-Michel Bersia. Il s'implique également dans le groupe de participation citoyenne, représente la commune pour le syndicat des eaux et siège au conseil communautaire de la C3G.

Passionné de course à pied (trail et semi marathon), celui qui s'est souvent battu contre le chronomètre a retrouvé cette même sensation de courir après le temps tout au long de son mandat. *"En venant à Paulhac, je quittais Toulouse pour un village proche de la métropole, mais pas trop urbanisé et agréable à vivre, me rapprochant en même temps de ma belle famille qui vit à Parisot. Avec ma femme, nous sommes tombés sous le charme de ce village et j'ai tout naturellement eu envie de m'investir pour lui. Cependant je regrette de n'avoir pu y consacrer tout le temps que j'aurais voulu. L'arrivée de nos deux enfants, mon travail et celui de mon épouse, qui est infirmière à l'hôpital des enfants, nous ont contraints à une organisation rigoureuse de notre emploi du temps et du partage des tâches".*

Jean-Christophe Chauvet tire un bilan positif de ce premier mandat électoral, une belle expérience riche d'enseignements. Il souhaite pour Paulhac le maintien de la qualité de vie qu'on y trouve, en espérant que sera préservé ce juste équilibre entre accueil de nouveaux habitants et maîtrise de l'urbanisme.



# Recensement de la population c'est pour janvier 2026 !

**A partir du 15 janvier 2026 et jusqu'au 14 février,** Paulhac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer son futur. **L'ensemble des logements et des habitants sont concernés par cette opération.**

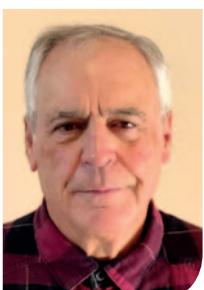
## Quel déroulement ?

Concrètement, vous recevrez une lettre du maire vous informant de l'opération. Puis, Fabienne PIQUERAS ou Georges SAINT-MARTIN, agents recenseurs recrutés par la commune vous fournira une notice internet, en main propre ou dans votre boîte aux lettres. Suivez les instructions indiquées pour vous recenser en ligne. **Attention : ce document est indispensable ; gardez-le précieusement !**

Se recenser en ligne présente de nombreux avantages. C'est simple, rapide, plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement en évitant l'impression de formulaires.



Fabienne  
PIQUERAS



Georges  
SAINT-MARTIN

Si vous ne recevez aucun document entre le 7 et le 19 janvier 2026 : contactez la Mairie.

## Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Il fournit également **des statistiques sur la population** (âge, profession, moyens de transport utilisés), **sur les logements...**

## À quoi servent les résultats ? :

1. Déterminer la participation de l'État au budget communal : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à Paulhac de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

**Pour plus d'informations, contactez le secrétariat de la Mairie : 05.61.84.25.30/mairie@paulhac.fr, ou rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.**

## Adieu le cuivre et bonjour la fibre !

Les services du réseau cuivre pour le téléphone fixe et l'ADSL seront arrêtés sur la commune au 31 janvier 2026. Ils seront remplacés par la fibre, une technologie qui offre de nombreux avantages : plus performante, moins énergivore, résistant mieux aux aléas climatiques et à l'usure du temps.

Sur Paulhac, il y avait encore, au 31 octobre 2025, 37 lignes cuivre actives. Si vous êtes dans ce cas, n'attendez plus ! Rapprochez-vous de votre fournisseur habituel afin de souscrire un abonnement fibre et demander la conservation de votre numéro de téléphone. Vous pouvez aussi, si vous le souhaitez, en profiter pour changer d'opérateur. Des difficultés pour vous raccorder, contactez la Mairie dans les plus brefs délais !



# Raconte-moi Paulhac : de l'encre pour ancrer la mémoire du village

*Vendredi 17 octobre a eu lieu le lancement du projet "Raconte-moi Paulhac" avec une présentation publique dans les locaux de Sous les Tilleuls. Cet évènement voudrait réunir jeunes et moins jeunes, anciens et nouveaux habitants autour d'un projet collectif et ludique. Durant 6 mois, de janvier à juin 2026, le Cabinet d'écrivain public, fondé par Françoise Cornille, recueillera les récits des habitants de tout âge, de tout horizon racontant la vie d'hier et d'aujourd'hui à Paulhac. Ces écrits seront ensuite assemblés et publiés dans un livre offert aux participants.*

Ecrire est à la fois difficile et simple. Ici, l'écriture sera stimulée et libérée dans le cadre d'ateliers animés par Françoise Cornille avec des jeux littéraires inspirés du courant artistique surréaliste. Les ateliers d'écriture auront lieu soit à la mairie, soit à la salle des associations selon les dates. Partage intergénérationnel, bienveillance et joie, inventivité et créativité, confiance en soi... Ces ateliers d'écriture apporteront beaucoup de bien-être et contribueront au bien-vivre ensemble du village. Ils seront potentiellement aussi le reflet de l'activité des nombreuses associations présentes sur la commune, chacune dans son domaine respectif. Leur histoire, les souvenirs de grands événements qu'elles ont créés ou auxquels elles ont participé constituent un témoignage précieux où chacun aimera à se retrouver dans l'ouvrage final qui sera constitué. Françoise Cornille est prête à aller à leur rencontre pour les écouter, recueillir et mettre en forme collectivement leurs récits écrits.

**"Raconte-moi Paulhac"** a reçu l'agrément du Conseil départemental de Haute-Garonne. Il est soutenu par la commune de Paulhac et de nombreuses associations. *Les ateliers proposés seront gratuits et ouverts à tous les habitants, à tous les amoureux de Paulhac.*

Renseignements et inscription au 06 85 23 43 46 ou [www.cheminparchemin.fr](http://www.cheminparchemin.fr) (onglet Paulhac).  
Fiches d'inscription également disponibles en mairie.

**Dates des rencontres :** samedi 10 janvier 2026 - jeudi 22 janvier 2026 - lundi 26 janvier 2026 - jeudi 5 février 2026 - samedi 14 février 2026 - lundi 9 mars 2026 - jeudi 19 mars 2026 - jeudi 9 avril 2026 - lundi 13 avril 2026 - lundi 4 mai 2026 - jeudi 21 mai 2026 - jeudi 4 juin 2026 -

**Horaires :** de 10h-12h le jeudi et le samedi ; de 14h-16h le lundi



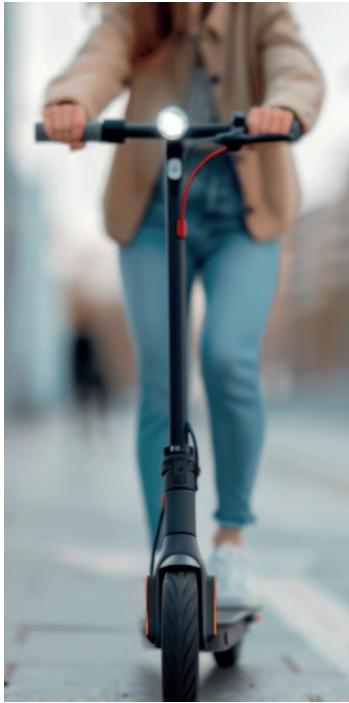
Françoise Cornille

## Bilan du questionnaire séniors

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou vous remercie de votre participation à l'enquête destinée aux plus de 65 ans, intitulée "Mieux vous connaître". Grâce à vos retours, plus de 354 réponses ont été recueillies, enrichissant ainsi la mise à jour du diagnostic social et les futures orientations dédiées aux séniors dans le cadre de la nouvelle Convention Territoriale Globale (CTG) 2027-2031. Les élus de la commission Personnes Âgées de la C3G vous informeront régulièrement des suites données à cette démarche.

## Eclairage public : changement de luminaires

Le Square du Pré Vert bénéficie désormais de 6 nouveaux luminaires équipés en LED. Un autre secteur du village, le chemin piétonnier reliant l'école au terrain de tennis est en cours de travaux. Il va être équipé de deux mâts d'éclairage avec détecteur de mouvement comme ceux de la salle des fêtes. Les mâts sont déjà posés. L'installation de la partie éclairage est en attente de la livraison du fournisseur.



## Trottinettes électriques et vélos, prudence !

On a coutume de dire que la pédagogie, c'est l'art de la répétition. Faisons donc usage de cette maxime pour rappeler ce que dit la loi concernant les trottinettes électriques. Un rappel avait déjà été fait dans le bulletin de juillet 2024, mais la persistance des imprudences et la mise en danger des usagers comme des piétons nous obligent à revenir sur ce problème.

Pour pouvoir circuler en trottinette électrique, il faut avoir 14 ans minimum et ne pas dépasser les 25 km/h.

En l'absence de piste cyclable la circulation est autorisée sur les routes où la vitesse maximale pour tous les véhicules est de 50 km/h. S'agissant des aires piétonnes, il faut rouler à une vitesse modérée (jusqu'à 6 km/h) et ne pas gêner les piétons. Sur les trottoirs, la circulation est interdite et le stationnement autorisé seulement s'il n'est pas gênant. Il est interdit de rouler à plusieurs sur un même engin et un équipement rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit ou en cas de visibilité insuffisante de jour (brouillard, forte pluie).

La trottinette doit être équipée d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux à l'avant et à l'arrière accompagnés de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux. Le port du casque est vivement conseillé !

Enfin, une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Ce rappel à la prudence concerne prioritairement les trottinettes électriques, mais les mêmes recommandations au niveau de la sécurité (vitesse, visibilité, éclairage) peuvent être faites pour les cyclistes de tout âge.

## Mise en location d'un meublé de tourisme : quelles sont vos obligations ?

Vous souhaitez mettre en location votre résidence principale de manière ponctuelle ? Ce type de location, dit "meublé de tourisme", est strictement encadré par la loi. On parle de "meublé de tourisme" lorsque le logement mis en location est destiné à une clientèle de passage, qui n'y élit pas domicile, et est à l'usage exclusif du locataire. La durée maximale de location est de 120 jours et ne doit pas excéder 90 jours consécutifs pour un même client par année civile. L'hébergement concerné doit comporter différents équipements pour être mis en location, tels que des meubles, de la literie, ou encore un réfrigérateur. Dans le cas d'une copropriété, l'accord du syndic et la vérification du règlement de copropriété peuvent être requis.

Pour louer un meublé de tourisme, vous devez souscrire une déclaration de création d'entreprise ou de début d'activité afin d'obtenir un numéro de SIRET dans les quinze jours qui suivent le début de votre activité. Elle se fait par voie dématérialisée, sur le guichet des formalités des entreprises : [formalites.entreprises.gouv.fr](http://formalites.entreprises.gouv.fr)

Les revenus tirés d'une location meublée de courte durée sont imposables. Vous devez les déclarer dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC). Deux régimes fiscaux existent selon le montant de vos recettes annuelles : régime micro-BIC (moins de 15 000 € pour un meublé de tourisme non classé, 77 700 € s'il est classé) ou régime réel si vos recettes sont supérieures à ces plafonds.

Autre obligation fiscale possible selon votre situation, le paiement de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE). Consultez le service des impôts des entreprises (SIE) du lieu où se situe votre logement loué pour savoir si vous devez vous en acquitter.



## Elections municipales 2026 : soyez prêt pour voter !

**Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.** Voici quelques informations utiles pour pouvoir voter.

### Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales de votre commune de résidence est OBLIGATOIRE et indispensable pour pouvoir participer au scrutin. **Vous avez jusqu'au 6 février au plus tard pour accomplir cette démarche.**

Ce délai peut être reporté au 5 mars 2026 pour les jeunes de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, dans le cas d'un déménagement ou d'une acquisition de la nationalité française récents, ou si vous avez recouvré il y a peu votre droit de vote.

Pour vous inscrire, rendez-vous en ligne sur le site [www.service-public.gouv.fr](http://www.service-public.gouv.fr) ou en Mairie muni d'un justificatif d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du formulaire Cerfa n°12669 disponible en ligne ou en Mairie.

En cas de changement d'adresse, vous devez impérativement le signaler auprès de la Mairie.

### Vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote en faisant une procuration.

Vous pouvez faire cette procuration :

- En ligne via le service téléservice Maprocuration en vous connectant avec France Connect. Vous devez pouvoir fournir la date de naissance et le numéro d'électeur de votre mandataire, son nom, ses prénoms, sa date de naissance et le nom de la commune où il vote.
- En remplissant le formulaire à télécharger de vote par procuration Cerfa 14952\*03 et en le déposant en personne à la gendarmerie (Montastruc) où un récépissé vous sera remis.
- En vous rendant directement à la gendarmerie où ce formulaire est disponible.

Vous devez faire votre procuration le plus tôt possible à cause des délais d'acheminement et de traitement, votre mairie devant la recevoir suffisamment à temps pour pouvoir la traiter.

**A noter :** si un handicap ou une maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un agent de police ou de gendarmerie vienne à votre domicile ou dans l'établissement spécialisé où vous vous trouvez pour y vérifier votre identité.

La demande doit être faite par écrit en y joignant une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer.

# Un beau voyage musical avec le groupe Jérémy Rollando Quartet



Jazz sur son 31 a fait une halte à Paulhac le jeudi 9 octobre pour proposer un concert gratuit avec le groupe Jérémy Rollando Quartet.

Près de 120 spectateurs ont voyagé des vents mélés de Bretagne à la Méditerranée en passant par Toulouse lors de cette soirée mémorable. Pour l'occasion, la salle des fêtes s'était transformée en lounge bar : ambiance feutrée, décoration chaleureuse, petites tables et chaises pour profiter de la buvette de "Sous les Tilleuls"... Il ne manquait que quelques fauteuils et canapés pour parfaire l'illusion ! Jérémy Rollando, guitariste toulousain lauréat du Prix Nougaro, a embarqué le public dans une équipée singulière, naviguant avec ses musiciens entre jazz de chambre et musique du monde. Les morceaux de sa nouvelle création, "Zef" ont assurément fait souffler sur cette soirée, avec sensibilité et talent, un vent mêlant douceur et fraîcheur, à la fois relaxant et vivifiant.

## Le Printemps du Rire 2026 passe à nouveau par Paulhac

La 32<sup>ème</sup> édition du Printemps du Rire 2026 se déroulera du 13 mars au 12 avril, à Toulouse et quelques villes alentours, dont Paulhac. Avec plus de 80 spectacles, ce festival en Haute-Garonne est un rendez-vous d'humour devenu incontournable.



Le tremplin des jeunes talents (qui a révélé entre autres Paul Mirabel) sera à **Paulhac le jeudi 19 mars 2026 à la salle des fêtes**. La liste des humoristes présents n'est pas encore connue au moment de boucler ce bulletin.

## Heureux convives du repas des aînés !

Comme chaque année a eu lieu dimanche 23 novembre le traditionnel repas des aînés offert par la mairie et le CCAS. C'est là un moment toujours très prisé de nos jeunes retraités, celui des retrouvailles, des conversations sur le temps qui passe, sur le monde comme il va, entre deux anecdotes ou plaisanteries ponctuées d'un sourire ou d'un rire.

Dans l'assiette, le menu concocté par l'équipe de MPA traiteur basée à L'Union.

A l'animation, le trio musical La Frange d'Elsa, un groupe à l'esprit guinguette qui revisite avec originalité les classiques de la chanson française et internationale. De quoi chanter, danser et faire tourner les serviettes !

## Les Parenthèses Musicales reçoivent Busker & Keaton

Le samedi 7 février, à 20 h 30 à la salle des fêtes, le dernier concert de la saison des Parenthèses Musicales promet une belle ambiance de pub irlandais. Avec le duo Busker & Keaton, on va fêter la Saint Patrick avant l'heure !

Enracinée au plus profond du folklore irlandais, résolument acoustique et authentique, la musique de Busker & Keaton nous transporte de gigues endiablées en ballades frémissantes, en passant par des chansons traditionnelles aux textes réalistes et à la poésie touchante.

Busker chante et joue de la guitare acoustique pendant que Keaton l'accompagne au violon ou à l'alto. Puis c'est Keaton qui donne de la voix et de la guitare folk pendant que Busker l'accompagne à la mandoline ou au bodhran (percussion traditionnelle irlandaise).

Les deux personnages ne cessent d'échanger entre eux... et avec le public ! Et c'est un véritable tourbillon de voix aux timbres félés et d'instruments traditionnels qui vous emmène en voyage à travers l'imaginaire irlandais avec un enthousiasme communicatif ! Alors ? Prêts à reprendre en choeur "Dirty old town" ?



## Exposition : "Portraits Paysans" met la ruralité à l'honneur !

Il y a trois ans, naissait à l'initiative de l'Espace de Vie Sociale "Sous les Tilleuls" le projet "Vivre Ensemble en Milieu Rural", avec cette grande envie de mettre en lien, au cœur d'une zone rurale, les agricultrices, agriculteurs et les nouveaux habitants.

Le socle de ce projet était de favoriser la rencontre entre tous les acteurs de la vie rurale : paysans, habitants, chercheurs et curieux... Et de briser autant que possible les frontières invisibles qui poussent dans cet espace pourtant commun.

Des représentants du monde agricole ont été suivis durant plus de deux mois sur le territoire par des reporters en herbe de toutes générations, enfants ados et adultes, accompagnés par Françoise Marian et Nicolas Renaud qui ont donné vie à cette très belle exposition : "Portraits Paysans".



Les Paulhacois ont pu profiter de ce travail remarquable durant les festivités locales et, depuis cette année, l'exposition parcourt les villages et les événements, hors les murs, pour encore plus de partage et de transmission de l'indispensable et magnifique monde paysan.

Les "Portraits Paysans" se sont ainsi installés à Gragnague le 22 juin dernier pour la Fête de l'Agriculture des Coteaux du Girou, le 30 août à Verfeil chez les Paysannes au Festival Les Bucoliques et le 5 septembre à Paulhac pour son Marché Gourmand.

*L'association remercie chaleureusement la Commune de Paulhac et la Communauté de Communes des Coteaux du Girou pour leur participation, leur accompagnement et leur soutien concernant la rénovation de l'exposition.*

# Joëlle SOULOUMIAC et Alain BESSE, peintres paulhacois

*Difficile de dire que ces deux voisins ne peuvent pas se voir en peinture ! Le hasard – mais le hasard existe-t-il ? – a voulu que nos deux peintres Paulhacois soient des voisins immédiats. Ils partagent tous deux une même passion, mais avec des parcours et des techniques bien différents. Partir à leur rencontre, c'est retracer tout un chemin personnel qui les a fait choisir ce moyen d'expression. Portraits.*

## Joëlle SOULOUMIAC



s'installe à Paulhac en 1984. Ses trois enfants fréquentent l'école du village et, grâce aux liens créés avec les parents d'élèves, la famille s'intègre rapidement.

Déjà au collège, Joëlle aime peindre sans pour autant envisager de montrer ses œuvres. Un oncle remarque pourtant

l'un de ses dessins et l'encourage à poursuivre. Une rose travaillée avec soin sur la lumière et le détail lui vaut même un 19 sur 20. *"Les encouragements de mon professeur d'arts plastiques m'ont stimulée, se souvient-elle. Je peignais beaucoup, d'abord sur papier, puis sur toile. J'aimais Magritte et je m'inspirais de la nature."*

Son métier de directrice de la crèche de Montastruc, ainsi que des contraintes familiales importantes, l'obligent cependant à interrompre sa passion durant plusieurs décennies. Malgré cette pause, elle reçoit régulièrement des encouragements, notamment de son voisin Alain Besse et de son épouse, également peintre.

À la retraite, Joëlle retrouve enfin du temps pour se consacrer pleinement à la peinture. Elle développe alors la technique du couteau qu'elle apprend en autodidacte. *"Je me suis formée en suivant des tutos sur internet. Quand je commence une toile, j'ai une idée de départ, puis je me laisse guider par les harmonies et mon goût personnel. Mes sujets préférés restent la nature, les paysages et les animaux. Je ne cherche pas l'hyperréalisme mais préfère apporter ma touche personnelle".*

Elle expose aujourd'hui dans divers lieux : à la bibliothèque municipale, chaque année dans son garage à Paulhac, ainsi que sur les quais de la Daurade à Toulouse avec l'association "La Garonne expose". Récemment membre de "Gar'Ô zartistes", Joëlle présentera ses œuvres à la médiathèque de Bessières en février 2026.

## Alain BESSE



peint depuis soixante ans dont quarante en tant que professionnel. Dès l'âge de sept ans, on lui offre sa première boîte de peinture. Il tracera alors son chemin en parfait autodidacte et pense avoir peint à ce jour plus de 2000 tableaux. *"J'aimais beaucoup les impressionnistes et j'ai eu aussi dans les années soixante-dix ma période surréaliste, se souvient il. J'adore la poésie et j'ai eu la chance de connaître André Verdet, critique d'art, poète, peintre, ami de Picasso, de Fernand Léger, de Chagall et de Prévert ! Il a été séduit par mon travail et m'a encouragé. Vous imaginez quelle reconnaissance cela a pu être pour moi !".*

Adolescent, Alain Besse veut s'inscrire aux Beaux Arts, mais son père militaire ne l'entend pas de cette oreille : "Il te faut un vrai métier !". Il travaillera donc à l'imprimerie du timbre poste. Un mal pour un bien : c'est là qu'il rencontrera sa future femme !

Paulhacois depuis 42 ans, ce natif de Bergerac, grand amoureux du catharisme, aime à dire que "la vie l'a amené ici".

Sa peinture est d'inspiration poétique, aux limites parfois du fantastique par les atmosphères qu'elle dégage. Il travaille à partir de son imaginaire. "Pour l'essentiel, les paysages que je peins ne sont pas réels ; ils sortent de mon cœur, de mon âme".

Alain Besse a plusieurs fois exposé à Paulhac. Il était cet automne à Villemur où l'on a pu admirer notamment la série "pays doré" avec ses paysages baignés de lumière, mais aussi des natures mortes réalisées sur un fond sombre donnant, par le jeu des reflets et de la couleur, une formidable impression de relief.

Depuis sa première exposition en 1972, les œuvres d'Alain Besse ont sillonné la France et franchi les frontières pour se retrouver en Belgique, en Suisse, au Pérou et jusqu'aux Etats-Unis.

# Rentrée scolaire 2025/2026



## La rentrée scolaire 2025/2026 s'est bien déroulée.

L'école compte aujourd'hui 117 élèves : 42 en maternelle et 75 en élémentaire.

Cette année, les classes sont engagées dans différents projets.

- La classe de CE2/CM1 bénéficiera de 7 séances de natation à la piscine de l'Union entre février et avril 2026, encadrées par l'enseignante et des parents d'élèves volontaires.

- Toutes les classes retourneront au cinéma une fois par trimestre cette année.
- Le partenariat avec la bibliothèque municipale se poursuit.

L'équipe enseignante souhaite également faire évoluer la cour de l'école pour proposer différentes zones de jeux pendant les récréations. Le projet a démarré avec le chantier jeunesse pendant les vacances d'automne, au cours duquel des jeunes de Paulhac et des communes alentours sont venus décorer des pots de fleurs et créer une fresque murale.

*L'équipe enseignante remercie l'ensemble des partenaires, accompagnants et intervenants qui ont contribué à la mise en place de ces projets.*

## Les participants au chantier jeunesse ont appris à s'adapter

Durant la première semaine des vacances d'automne, s'est déroulé à l'école Gérard Lang le tout premier chantier jeunesse organisé sur la commune.

Les chantiers jeunesse sont des engagements citoyens permettant aux 11/17 ans d'investir un peu de leur temps pour la collectivité. En retour, ils peuvent financer leurs propres projets (sorties, séjours...) via les Espaces Jeunesse de la communauté des communes (C3G).

Le projet Paulhacois, piloté par Elodie Calas, animatrice jeunesse de la C3G, s'intitulait "Repeindre ta cour".

Mais voilà : comment refaire des peintures au sol dans une cour d'école battue par la pluie de façon quasi quotidienne ? La solution a vite été trouvée ! Faisant preuve de créativité et d'adaptabilité, les participants se sont concentrés sur l'espace couvert sous le préau pour créer une fresque graphique qui apporte désormais une touche artistique au lieu. De même, de gros pots de fleurs destinés à égayer l'environnement de l'école ont été décorés et personnalisés. Enfin, loin d'être à court d'idées, les jeunes ont conçu des jeux solides et durables pour les élèves.

Et les peintures au sol de la cour ? Le projet n'est pas oublié et attend seulement une météo plus clémente lors de prochains mercredis après-midi où les jeunes volontaires ont promis de se retrouver. Les gabarits sont déjà réalisés... Il n'y a plus qu'à !



**Inscription à l'école pour la rentrée 2026 :** les parents des enfants nés en 2023 sont invités à se rapprocher de la Mairie dès que possible.

**La tournée des croissants revient** pour votre plus grand plaisir la matinée du samedi 7 février 2026.

# AESH et remplacement d'enseignant : où en est-on ?

La rentrée de septembre à l'école Gerard Lang a été difficile. Elle a été marquée par l'absence d'une enseignante pour maladie, entraînant en quelques jours une succession de quatre remplacements pour une même classe ô combien importante dans un parcours scolaire puisqu'il s'agissait du CP/CE1.

Autre situation inacceptable, le manque de postes d'AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap). Alors que l'école, avec sept élèves notifiés comme bénéficiant de cette mesure par la MDPH (Maison Départementale de la Personne Handicapée) dont deux nécessitant un temps plein, aurait dû bénéficier de trois postes, un seul était pourvu à la rentrée.

Face à cette situation inacceptable suscitant la colère de tous, Madame le maire Nathalie Raoux avait alors alerté la députée Anne Stambach-Terrenoir et des actions communes (élus et

représentants des parents d'élèves) avaient été entreprises (lettres, deux rendez-vous se sont tenus avec l'inspecteur d'académie, sensibilisation de la population).

Un point de situation à la rentrée des vacances de la Toussaint révèle qu'une nouvelle AESH a été affectée sur l'école. Elles sont donc deux à intervenir auprès de 2 enfants notifiés en accompagnement individualisé et 4 relevant d'une aide mutualisée.

Le compte n'y est pas ! il faudrait un poste supplémentaire.

Concernant l'enseignante en congé maladie, un remplacement pérenne a été mis en place depuis la mi-septembre, mais une incertitude demeure quant au retour en poste de la titulaire dont le congé maladie est prolongé par période.

## L'école Gérard Lang retenue nationalement pour expérimenter le Projet RACINE

**Le projet RACINE (Recherche sur l'Adaptation des Canicules à l'Intérieur de Nos Ecoles) vise à expérimenter la mise en œuvre de démarches "lowtech" au sein de quinze écoles primaires sur toute la France. L'école de Paulhac a été retenue pour participer à cette première vague expérimentale.**

La lowtech (traduction française : "basse technologie", ou "plus basse technologie") consiste à travailler avec des technologies simples, durables et accessibles (il existe d'autres moyens que le recours systématique à la climatisation).

Mais il ne s'agit pas seulement de technique. L'objet de la recherche, c'est aussi de s'intéresser aux relations entre les humains et les techniques. Autrement dit, le Projet Racine est une passerelle entre sciences techniques et sciences sociales.

L'objectif poursuivi est de mettre au point, via plusieurs vagues expérimentales successives, une démarche et une méthodologie d'intervention pouvant ensuite être déployée largement au sein de l'ensemble des écoles primaires françaises.

Le principe est le suivant : une personne référente pilote la mise en œuvre de cette démarche au sein

d'une école. Le programme ACTEE forme ces personnes référentes et les accompagne tout au long de la démarche.

Selon le calendrier établi, il y aura une première phase de diagnostic entre juin 2025 et octobre 2025 (pose de capteurs dans toutes les salles de l'école, questionnaires et entretiens individuels des principaux acteurs école/mairie).

Viendra ensuite une phase de formation pour les personnes référentes, entre novembre 2025 et janvier 2026 (avec en parallèle des actions qui seront déjà menées au sein de l'école pendant cette période).

Dans un troisième temps, une phase de mise en œuvre d'un plan d'action interviendra entre février et avril 2026, pour faire face aux surchauffes à venir : actions techniques (travaux "légers"), actions organisationnelles.

Enfin une dernière phase de suivi entre mai et octobre 2026 établira notamment un comparatif entre 2025 et 2026.

*L'implication de tous les acteurs (enseignants, agents communaux, élus) est essentielle pour que ce projet d'adaptation au dérèglement climatique soit mené à bien.*

<https://programme-cee-actee.fr/programmes/projet-racine/>

# “Le miel et les abeilles”, une ruche accueillante pour les jeunes enfants

Laurence Subtil, avec 30 ans de métier, est une assistante maternelle expérimentée. Elle est à l'origine de la création, avec deux autres collègues, de la maison d'assistantes maternelles “**Le miel et les abeilles**”, une structure d'accueil de 100 m<sup>2</sup> inaugurée en février 2013. Aidées de leurs maris, Caroline, Laurence et Sonia ont organisé cette maison pour que tout soit pensé pour les enfants : mobilier adapté, espace jeux, repas, repos, une terrasse et un grand jardin pour jouer en toute sécurité.

Elles obtiennent un agrément pour une capacité d'accueil de 12 enfants. Rapidement, l'adresse devient connue des parents qui viennent de Paulhac, mais aussi de Roquesérière, Gragnague, Gémil et autres communes environnantes pour confier leurs jeunes enfants. Les deux collègues présentes à la création sont aujourd'hui parties, choisissant une nouvelle orientation. Laurence travaille désormais avec Noëlle Blanc, qui exerce ce métier depuis 9 ans, et elles sont à la recherche d'une troisième collègue pour compléter l'équipe.



Les jeunes enfants sont accueillis tous les jours de la semaine de 7h30 à 18h30, 17h30 le mercredi. Répondant à une demande des parents, les assistantes maternelles ne se déplacent pas en voiture et c'est dans le cadre agréable de la maison d'accueil qu'elles proposent régulièrement un catalogue d'activités. Parmi ces animations, Joëlle, puis Marie venaient régulièrement faire des lectures. Ces bénévoles n'étant plus disponibles aujourd'hui, Laurence et Noëlle lancent un appel pour trouver une nouvelle lectrice.



*“Nous n'avons pas de site internet et ne sommes pas présentes sur les réseaux sociaux, confie Laurence Subtil. Le développement des crèches privées nous inquiète quant à l'avenir de la profession, et un peu plus de visibilité pour notre maison d'assistantes maternelles est souhaitable pour faire face à cette concurrence”.*

Maison d'assistantes maternelles

**“Le miel et les abeilles”**,

2 chemin de Crayssac, 31380 Paulhac

Tél. : 05 62 21 19 42

## Présentation de l'équipe :

**Directrice :** Laurie STURM

**Adjointe :** Charlène GUEGAN

**Equipe ALAE :** Mélissa A., Nassima T., Camille B., Elsa Z.

**ATSEM :** Delphine S., Marie D., Annie P.

**Equipe ALAE Mercredi :** Héloïse R. , Charlène G., Camille B., mélissa A.

**Animatrice pool inclusion :** Virginie B.

**Restauration scolaire et Animation :** Maria Jose F.



## Contacts ALAE /ALSH :

**Adresse :** ALAE/ ALSH - 5 route de Montjoire - 31380 PAULHAC

Fixe : 05 61 42 24 35 - Port : 06 42 73 07 89 - Mail : enfance-paulhac@lecgs.org

## ALAE présentation du fonctionnement :

**Matin : 7h30-8h50 À chacun son rythme :** Les équipes privilégient un accueil individualisé. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de "s'éveiller" à son rythme.

**Midi : 12h00-14h00 : Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant :** Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour articuler le temps de repas et les loisirs.

**Soir 16h00-18h30 Découvertes et expérimentations :** Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

## ALSH Vacances, présentation du projet à l'année :

Au sein de chaque ALSH, les enfants exploreront la démarche scientifique à travers des sorties et animations adaptées tout au long de l'année. À l'écoute de leurs envies et besoins, les équipes accompagnent les enfants afin de les impliquer activement dans la construction de leurs vacances. Pour les vacances d'automne le thème était "la magie de la science". L'ALSH de Paulhac s'est vite transformée en laboratoire scientifique avec des expériences et tours de magie.

Notre activité phare des vacances d'automne : L'explosion du Volcan (maquette réalisée sur une semaine avec les enfants de 3 à 11 ans) s'est déroulée le dernier jour de la semaine, un beau moment qui a enchanté petits et grands.



## ALAE Mercredi : présentation d'un après-midi type :



**Un temps de relâche dans la semaine propice aux rencontres et à la découverte de son environnement.**

Une quarantaine d'enfants de Paulhac et de Montjoire sont accueillis le mercredi de 12h-18h30. Sur ce temps d'accueil nous répondons aux besoins exprimés par les enfants. Plusieurs ateliers sont proposés tels que relaxation et bien être, ateliers culinaires, jeux de société, jardinage, activités sportives et manuelles, projet...

À la fin de chaque période une fête est organisée avec les enfants sur le thème actuel.

## Projet à venir : 1<sup>ère</sup> édition de Festi'Girou le 30 mai à Montjoire.

Festi' Girou est la fusion entre l'ancienne Fête de l'Enfance et Festi' Jeunes, le festival des Jeunes du territoire. Cet évènement est organisé par les ALAÉ/ALSH et les Centres d'Animation Jeunes LE&C Grand Sud.

# La bibliothèque-ludothèque Association caractères

## Des projets, toujours des projets...

Ces derniers mois un projet en particulier a beaucoup occupé l'équipe : comment mieux vous accueillir sans casser les murs ou changer de lieu. Vous découvrirez très vite le résultat de nos réflexions, concertations et actions.

C'est un fait, notre ludothèque se développe et a besoin de place. Vos emprunts sont réguliers et nombreux. Jenny et Sandrine, les deux meilleures joueuses de l'équipe, ont réussi à y mettre un peu d'ordre : elles ont vérifié, trié, acheté les jeux et travaillent à un meilleur étiquetage par âge afin de faciliter votre choix.

Côté livres, quelle belle idée que cette "boîte à idées" ! Elle était pleine de petits papiers sur lesquels vous aviez exprimé vos souhaits et nous avons procédé cet automne à de nombreux achats pour répondre à vos attentes. Les livres sont aujourd'hui sur nos étagères.

Quant aux ateliers et animations, nous poursuivrons en 2026 : l'accueil des élèves de l'école primaire, nos rendez-vous avec les "grands lecteurs", l'heure du conte pour les plus jeunes, des ateliers, mais aussi

notre soirée Halloween ou encore la course aux œufs de Pâques. Cet hiver, nous nous retrouverons dans la salle des fêtes pour une après-midi jeux en famille.

Venez avec vos idées et suggestions, nous sommes preneurs !

## L'équipe de bénévoles

**Contact :**  
**ludobibliotheque@paulhac.fr**  
**Elisabeth au 06.84.29.04.43**



# Espace de Vie Sociale - Sous les Tilleuls

## Sous les Tilleuls, il fait bon vivre !

Notre Espace Bar-Café culturel vous accueille **le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 18h à 20h et le vendredi de 18h à 21h**.

Retrouvez nos **ateliers familiaux et de partage**, et nos **propositions d'accompagnement** : **Parents, Jeunes, Seniors, Assistantes Maternelles...** Place à l'intergénérationnel et à la rencontre.



## Au programme :

**Raconte-moi Paulhac** : des ateliers d'écriture créative animés par Françoise Cornille, écrivain public, pour parler de son village de manière sensible et vivante. Rendez-vous en janvier pour le démarrage du cycle !

**Le Vendredi, c'est Permis de 19h à 21h** : scène ouverte, karaoké, ciné-débat... Vous avez une idée d'animation ? Contactez-nous !

Sous les Tilleuls, ce sont aussi les P'tits Dès Entrepreneurs du lundi matin, de la mise à disposition de salles pour vos réunions d'association ou d'entreprise, et toujours de l'écoute, de l'accueil et du Vivre Ensemble !

Toutes les informations relatives à notre structure sont visibles sur notre site internet : [www.souslestilleuls.org](http://www.souslestilleuls.org), nos réseaux sociaux, Facebook et Instagram : @souslestilleuls31, et via notre Newsletter (demander à s'inscrire par mail).

**Contacts :**  
**souslestilleuls31@gmail.com**  
**Julia au 06.25.49.62.64 et**  
**Françoise au 06.24.62.51.38**

## LE CLUB DE L'AMITIÉ DE PAULHAC

C'est avec plaisir que les adhérents ou non adhérents se retrouvent dans diverses activités organisées par les membres bénévoles et le bureau. Au total 160 personnes sont adhérentes dont 33 personnes supplémentaires accueillies cette année, reflet d'une ambiance joyeuse grâce aux efforts et aux motivations des organisateurs.

**Nous vous présentons les principales activités pour 2026 :**

- 25 janvier : thé dansant,
- 8 mars : 1<sup>er</sup> grand loto annuel,
- 26 avril : repas dansant,
- 30 mai journée : marche à la forêt avec déjeuner et jeux l'après-midi,
- Juin ou juillet : journée d'escapade à visée culturelle ou touristique,
- 12 septembre : concours de pétanque avec déjeuner, remise des lots et jeux divers l'après-midi,
- 11 octobre : thé dansant,
- 29 novembre : 2<sup>ème</sup> grand loto annuel,

• 6 décembre : repas de fin d'année,  
• 8 décembre : Assemblée Générale ouverte à tous.  
Suite à l'Assemblée Générale de décembre 2024, les statuts du club ont évolué. Il y est précisé que : pour être adhérent au club, le nouveau membre doit être majeur. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le club de l'Amitié remercie Madame le maire Nathalie RAOUX et Monsieur Bruno LECOURT pour leur présence à l'Assemblée Générale et également les personnes qui ont participé (+ de 100).

**Le club de l'Amitié de PAULHAC vous souhaite une bonne année 2026 !**

**Contact :** A. DIETRICH • Président • 07 89 20 88 64



## CRÉATISASMES

**Nous avons tous pu nous retrouver en ce début de saison 2025/2026 au sein des 6 différentes sections dans la joie et la bonne humeur : Théâtre Jeunes-Ados, Gym Cardio et Abdos-Fessiers, Yoga, Rando, Scrapbooking, stretching : NOUVEAU !**

Nous vous remercions pour votre implication, votre participation et pour la confiance renouvelée au bureau. Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2026 !

**Le bureau**

### ▷ Section Randonnée :



La saison 2025/2026 s'annonce très encourageante pour les Randonneurs Paulhacois avec de belles sorties en prévision, notamment les week-ends dans notre magnifique région d'Occitanie (09, 31, 32, 81, 82) où nous découvrons à chaque moment un patrimoine très riche. La convivialité, le partage et la découverte de notre territoire en font notre succès.

Le 7 septembre dernier, nous avons fêté les 25 Ans de notre traditionnelle et emblématique Marche du POUTOU qui a connu un énorme succès avec 220 marcheurs à l'arrivée à Paulhac, suivi d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas très apprécié de plus de 150 personnes dans une ambiance très conviviale. Nous marchons tous les jeudis après-midi : n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Vous pouvez suivre toutes nos aventures en photos sur notre page Facebook "Rando Paulhacoise 31".

**Tous les Randonneurs Paulhacois vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2026 !**

**Prenez bien soin de vous et de vos proches.**

**Contact :** Bruno LECOURT • 06 09 32 75 40  
bischnou31@yahoo.fr

### ▷ Section Scrapbooking :

Après des vacances bien méritées, les scrappeuses de l'atelier AT' SCRAP de Crétisiasmes se sont retrouvées en septembre pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive avec plein de projets : albums, cartes de Noël, cartes d'anniversaire...

Petit rappel l'atelier AT' SCRAP est ouvert à la salle des associations de Paulhac, le lundi après-midi de 14h à 18h.

Si vous voulez nous rencontrer et faire partie de notre "scraposphère", contactez-moi, vous serez les bienvenus :

**Contact :** Christiane LECOURT  
lecourt.christiane@orange.fr • 06 26 69 51 63

### ▷ Section Gym cardio et abdos-fessiers :

**Venez bouger avec nous !**

Envie de faire le plein d'énergie dans une ambiance conviviale et dynamique ? Rejoignez les cours de fitness pour un moment de bien-être, de transpiration et de bonne humeur !

- Mardi de 19h15 à 20h15 — Cours de Cardio Fitness  
Un entraînement complet pour faire battre votre cœur, brûler des calories et booster votre endurance !
- Mercredi de 18h45 à 19h45 — Cours d'Abdos-Fessiers  
Un cours ciblé pour raffermir, tonifier et renforcer votre sangle abdominale et vos fessiers. Idéal pour sculpter sa silhouette tout en améliorant sa posture.

Bonne ambiance, dynamisme et convivialité assurés ! Que vous soyez débutant(e) ou habitué(e), Muriel vous accompagnera avec énergie et bienveillance pour vous aider à bouger votre corps et à renforcer vos muscles dans la bonne humeur.

**Alors, prêt(e) à transpirer dans la joie ?  
Rejoignez-nous dès cette semaine !**

**Contact :** Muriel • 06 61 58 38 52

## ACCA DE PAULHAC

**Notre saison de chasse a commencé avec un temps très sec.** Un rappel à la loi a dû être fait suite à quelques incivilités de nos chasseurs. Des piégeurs agréés sont sollicités par des habitants de Paulhac pour réduire les nuisances causées par les pigeons, les ragondins, les blaireaux...

Deux jeunes chasseurs ont réussi l'examen de permis de chasser : Florentin et Cassy, bravo, nous vous souhaitons une belle saison !

La chasse se pratique les dimanches, jeudis, jours fériés et les samedis matin pour le gros gibier.

Des chasses en forêt départementale sont également prévues quatre jeudis matin. Deux dates supplémentaires sont envisagées en cas de dégâts. Ces dates sont affichées aux diverses entrées de la forêt. Pendant ces chasses, la promenade est interdite en forêt. La police municipale de Buzet-sur-Tarn est présente.

Nos manifestations à venir : repas de fin saison avec nos agriculteurs le 17 janvier 2026, repas annuel ouvert à tous le 28 février 2026, notre AG le 30 mai 2026.

120 maires du département, dont notre maire, ont participé au soutien à la chasse en recevant le "Manifeste pour la Chasse", 11 propositions essentielles pour l'avenir de la chasse française.

**Contact :** Yves GAUGUELIN Président :

06 12 48 86 26 : accapaulhac31380@orange.fr



## La PÉTANQUE PAULHACOISE

**Ça bouge toujours à la pétanque paulhacoise !**

Entre les concours, la choucroute, le vide grenier, le 14 juillet, le marché gourmand et enfin le loto, le club ne chôme pas.

Le club participe à des concours départementaux comme le championnat de zones des clubs, et des concours nationaux comme la coupe de France où nous arrivons à effectuer 4 tours, ce qui est très honorable pour un petit club comme le nôtre.

Le boulodrome reçoit régulièrement des concours officiels avec une participation importante de 100 et 300 joueurs.

Le chalet est ouvert toute l'année les mercredis et vendredis après-midi pour les licenciés, pour les entraînements, mais aussi aux non licenciés tout publics (de 5 à 99 ans ou plus) pour quelques parties amicales. En été nous organisons les vendredis soir des petits concours amicaux. Venez vous confronter

à nos "champions".

Rejoignez-nous, que ce soit pour la compétition ou simplement pour passer des après-midis amicales.

La licence est à 40 € pour l'année et la carte de membre 15 €.

Notre assemblée générale sera le 13 décembre et ce sera pour vous l'occasion de poser toutes les questions que vous voulez et de vous inscrire pour renforcer notre groupe (surtout des féminines).

**A bientôt !**



## AMICALE LAÏQUE

À la suite du renouvellement de son bureau, composé de Laurent POUVREAU (président), Ilona CHABIN PELLEGRINO (vice-présidente), Pauline BARLAN (trésorière), Magali LERICHE (secrétaire) et Adrien NIEL (secrétaire adjoint), l'Amicale laïque, qui a pour but de développer des liens de camaraderie entre ses membres et d'organiser des activités au profit des enfants, va mettre en œuvre divers projets afin d'aider au financement de sorties, d'activités et de matériels scolaires.

Sont d'ores et déjà programmés : un loto le 14 février

2026, une chasse aux œufs avec Sous les Tilleuls le 4 avril 2026 (avec repas chaud le midi), et la kermesse de l'école le 26 juin 2026.

D'autres événements viendront s'ajouter au cours de l'année. L'Amicale souhaite à ce titre développer ses liens avec l'école, la mairie et d'autres associations.

Les événements organisés l'année passée ont permis de générer 4 545 euros de "bénéfices", qui serviront notamment à financer une classe découverte et l'achat de matériels pour l'école.

**L'Amicale souhaite la bienvenue à tout nouveau membre pour faire vivre l'école et le village.**

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## Janvier 2026

- **09/01** : Vœux de Madame le maire - Salle des fêtes
- **13/01** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **25/01** : Thé dansant du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

## Février 2026

- **07/02** : Concert des Parenthèses Culturelles "Forget Me Not" - Salle des Fêtes
- **10/02** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **14/02** : Loto de l'Amicale Laïque - Salle des fêtes
- **21/02** : Pot au Feu du Comité des Fêtes - Salle des fêtes

## Mars 2026

- **08/03** : Grand Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **10/03** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **15/03** : Elections Municipales
- **19/03** : Printemps du Rire - Salle des fêtes
- **22/03** : Elections Municipales
- **28/03** : Repas de la Chasse - Salle des fêtes



**Panneau  
Pocket**

Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



**GRATUIT**  
**ANONYME**  
**SANS PUBLICITÉ**

Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## Avril 2026

- **04/04** : Chasse aux œufs - Salle des fêtes
- **11/04** : Choucroute de la Pétanque - Salle des fêtes
- **14/04** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **26/04** : Repas dansant du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

## Mai 2026

- **12/05** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes

## Juin 2026

- **06/06** : Marche en forêt & repas du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **09/06** : Loto du Club de l'Amitié - Salle des fêtes
- **20/06** : Théâtre enfants - Salle des fêtes
- **26/06** : Kermesse de l'école - Salle des fêtes

## Etat civil

### Décès

- **DARNÈS Albert** le 03/09/2025 à Bessières
- **HUC Pascal** le 29/09/2025 à Toulouse
- **DIAS née FRERE Régine** le 01/10/2025 à Paulhac
- **THOMAS Christian** le 12/11/2025 à Toulouse

## Assistantes Maternelles

- **Catherine AUDU** - 05 61 84 15 87 / 06 30 84 13 75  
32 route de Montjoire
- **Noëlle BLANC** - 05 62 21 19 42 / 06 81 56 57 62  
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"
- **Valérie BONHOMME** - 06 26 96 14 61  
20A route de Montastruc
- **Céline FORTIN** - 05 61 59 72 34 / 06 60 14 40 23  
4 route des Crêtes
- **Laëtitia HARMENT** - 09 75 24 97 12 / 06 98 28 48 60  
14 chemin le Clot Mayral
- **Lisa LAGORSE** - 06 71 36 83 86  
9 bis route de Montjoire
- **Anne-Sophie MIRIAUX** - 05 61 84 85 45 / 06 82 91 84 92  
22B route de Montastruc
- **Laurence SUBTIL** - 05 62 21 19 42 - 06 78 78 27 07  
24 chemin de Crayssac - MAM "Le miel et les abeilles"

Retrouvez toutes les informations de la commune sur internet [www.paulhac.fr](http://www.paulhac.fr) et facebook



### Mairie de Paulhac

1 place des Tilleuls - 31380 Paulhac

Tél. 05 61 84 25 30

[www.paulhac.fr](http://www.paulhac.fr)

### Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi  
De 8h45 à 12h  
et de 13h30 à 17h30